

Paris, le 16 février 2020

COMMUNIQUÉ

Publication du rapport sur l'aide publique au développement (APD) 2019 des collectivités territoriales françaises

La France est le 5^{ème} contributeur mondial d'aide publique au développement (APD). Les collectivités territoriales françaises contribuent à cette aide et leurs actions viennent renforcer les effets de l'APD française :

- en permettant à l'APD de se diffuser dans les territoires de nombreux pays partenaires. En 2019, 88 pays étaient concernés par l'APD des collectivités françaises ;
- en couplant l'APD à d'autres projets non-éligibles à l'APD mais complémentaires, tels que des projets culturels, d'échanges de jeunes, d'accompagnement des entreprises, etc. ;
- en facilitant la reconnaissance des autorités locales et régionales comme des acteurs pivots pour le développement inclusif de tous les territoires d'un pays.

Chaque année, les collectivités territoriales françaises et leurs groupements doivent déclarer leur contribution à l'APD, au titre de l'article L. 1115-6 du Code général des collectivités territoriales, sur le site www.cncd.fr. La prochaine campagne de collecte de données sera ouverte du 15 avril au 31 mai 2021.

Les données concernant l'APD des collectivités territoriales déclarée en 2020 sont analysées et publiées dans le rapport [«L'aide publique au développement \(APD\) 2019 des collectivités territoriales françaises»](#).

Ce rapport comporte une **préface du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**. Celui-ci, replaçant le sujet dans le contexte de la pandémie ainsi que de la nouvelle loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales actuellement à l'examen de l'Assemblée Nationale, espère que la tendance à la hausse de l'APD des collectivités territoriales, constatée dans le rapport, « se confirmera au cours des prochaines années, soutenue dans le cadre de la trajectoire ascendante de l'APD française par l'augmentation des cofinancements associant à nos collectivités les services du Quai d'Orsay et notre opérateur l'Agence française de développement ».

→ Retrouvez tous les autres rapports annuels de l'APD des collectivités territoriales françaises sur le site France Diplomatie, [ici](#).

Contact : Marie Rodriguez, chargée de mission, DAECT
Tél: +33 (0)1 43 17 62 70 | marie.rodriquez@diplomatie.gouv.fr